

Communiqué de presse

Risques d'incendie : la Banque des Territoires mobilise une enveloppe de 105 millions d'euros pour accompagner les territoires

Paris, le 23 juillet 2026

Face à la multiplication des incendies et des épisodes de sécheresse, la Banque des Territoires annonce la mobilisation de 100 millions d'euros en prêts et 5 millions d'euros en crédits d'ingénierie pour renforcer la résilience des territoires face au risque d'incendies forestiers.

Sous l'effet du changement climatique, les forêts sont confrontées à des pressions croissantes : incendies, épisodes de sécheresse et dépérissements sanitaires gagnent en intensité et en ampleur. Face à cette évolution, renforcer la résilience des massifs forestiers, prévenir les départs de feu et accompagner la restauration des espaces sinistrés apparaissent comme des enjeux majeurs pour préserver les forêts de nos territoires.

Antoine Saintoyant, directeur de la Banque des Territoires, déclare : « *La forêt est un patrimoine essentiel pour nos territoires. Elle constitue un allié indispensable dans la lutte contre le changement climatique, elle préserve la biodiversité et améliore la qualité de vie de nos concitoyens. Sous l'effet du changement climatique, les épisodes de sécheresse s'amplifient et nos forêts brûlent. Désireuse d'agir vite et juste, la Banque des Territoires mobilise ses capacités de financement et d'ingénierie pour accompagner les collectivités dans leurs projets, avec l'ambition de faire naître des forêts plus résilientes, plus diversifiées et mieux préparées aux défis de demain* ».

La Banque des Territoires mobilise une enveloppe de 100 millions d'euros en prêts pour soutenir les collectivités locales et les acteurs territoriaux publics dans leur stratégie face aux incendies de forêts

Dans le cadre du [déploiement de la feuille de route du groupe Caisse des Dépôts dédiée à la transformation écologique](#), cette enveloppe peut soutenir toutes les actions de prévention et d'adaptation au changement climatique portant sur des aménagements de long terme, telles que l'installation de citernes et l'aménagement de pistes d'accès, ou encore des projets de régénération qui s'engagent dans une exploitation durable et dans le respect de la biodiversité. De même, toute mesure foncière visant à acquérir et à transformer du foncier à des fins de prévention est éligible.

Ces emplois bénéficieront principalement des conditions des prêts Transformation écologique issus du Fonds d'Epargne et distribué par la Banque des Territoires.

5 millions d'euros de crédits d'ingénierie en faveur des forêts

La Banque des Territoires annonce également la mobilisation d'une enveloppe de 5 millions d'euros dédiée à l'ingénierie territoriale. Cette initiative vise à accompagner les collectivités et les acteurs locaux dans l'anticipation, la prévention et la reconstruction post-crise.

Trois axes prioritaires d'accompagnement sont identifiés :

- **Anticiper, en accompagnant l'adaptation au changement climatique** des espaces agricoles et forestier pour diminuer la vulnérabilité de ces espaces face au risque incendies, notamment via des études d'impact et des plans d'action ciblés ;

- **Prévenir les risques d'incendies**, pour accompagner les investissements à réaliser dans les équipements essentiels à la lutte contre les incendies, du type pistes forestières ou citernes (analyse des risques, priorisation des actions à mener, planification financière) ;
- **Intervenir en post-crise pour une reconstruction résiliente des territoires**, avec un accompagnement des territoires sinistrés dans la régénération des milieux naturels et la reconstruction des infrastructures et bâtis endommagés (aide à la décision sur le devenir des sites, structuration des projets de restauration, étude de faisabilité sur des ouvrages...).

La mobilisation de ces deux enveloppes vient renforcer l'action de la Banque des Territoires en faveur des collectivités, en soutenant l'ensemble de leurs projets liés à la gestion, à la préservation et à la valorisation des espaces forestiers :

- En faveur de l'adaptation au changement climatique des espaces agricoles et forestiers pour diminuer leur vulnérabilité face au risque climatique.
Exemple : Accompagnement de l'institut de France en crédits d'ingénierie pour faire face à l'adaptation de sa forêt au changement climatique sur le domaine de Chantilly.
- En faveur de l'acquisition, la régénération ou la gestion durable de forêts, du boisement ou reboisement.
Exemple : Acquisition et préservation forestière d'une commune en Auvergne Rhône Alpes
Soutien à la construction, la rénovation ou l'installation d'infrastructures et d'équipements de protection de lutte contre les incendies.
Exemple : Soutien à des équipements de détection précoce des incendies dans le cadre du projet Symphonie, Lauréat Territoires Intelligents et Durables – France 2030 (département de l'Aude).
- En faveur des initiatives de production forestière au profit de certaines filières bois.
Exemple : Sécurisation de 100 hectares de foncier pour une production locale de peupliers de bonne qualité (bois d'œuvre : contreplaqués).
- En faveur de l'émergence de la rémunération des services écosystémiques rendus par les forêts.
Exemple : Soutien à l'initiative « Des hommes et des arbres » dans le cadre de Territoires d'innovation, France 2030.

Contact presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélien Imbert - aurelien.imbert@caissedesdepots.fr – 06 77 56 38 82

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique et environnementale (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville,

investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie

caissedesdepots.fr

in f @ 